COMITÉ CONSULTATIF DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DE LA RÉGION DU PACIFIQUE (CCAPRP) – PORTS POUR PETITS BATEAUX

PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

Vendredi 27 mars 2009
Salle de conférence D – 2e étage, 401, rue Burrard

8 h 30 – 16 h 30

Présents :
Bob Baziuk, AP de Steveston
Hiltje Binner, AP de Port McNeill
Lutz Budde, AP de Oona River
Rick Hill, Port Edward
Ben Mabberley, AP de Whaler Bay
Liz McLeod, AP de Comox
Ken Smith, Directeur régional
Robin Richardson, Gestionnaire, Activités du programme p.i.
Stacee Martin, Agente de programme

Invité :
Michael Davis, Reputations Corporation

Absente :
Linda Franz, AP de Campbell River

PPB :

PRÉSENTATIONS

- K. Smith souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur participation.
- K. Smith annonce que L. Franz est, à son grand regret, dans l'impossibilité de participer à la réunion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- L'ordre du jour est passé en revue et adopté.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES 13 ET 14 NOVEMBRE 2008

- Le procès-verbal est lu et adopté.

- K. Smith demande que le résumé des discussions sur le Renouvellement des pêches de la réunion CCAPRP des 13 et 14 novembre 2008 soit redistribué aux membres du CAPRP.

Mesure à prendre 1 : La direction des PPB du Pacifique (S. Martin) enverra par courriel le résumé de la discussion sur le Renouvellement des pêches qui a eu lieu les 13 et 14 novembre 2008 lors de la rencontre des membres du CCAPRP.

SUIVI DES MESURES À PRENDRE

- Les membres du CCAPRP passent en revue les mesures à prendre consignées au procès-verbal de la réunion des 13 et 14 novembre 2008 et font le point sur les sujets suivants :

    - Procès-verbal de la réunion des membres du CCAPRP – K. Smith annonce que le site Web de la direction des PPB du Pacifique éprouve actuellement quelques problèmes au niveau régional, et que l'amélioration de la présence sur le Web est une priorité de la direction des PPB du Pacifique. Il explique notamment que la direction des PPB du Pacifique est en attente pour bénéficier d'une amélioration du site Web, mais qu'en attendant, on explorerait des mesures intérimaires pour s'assurer que les informations du CCAPRP soient disponibles à un plus vaste auditoire.

    - Lettres d'appréciation – K. Smith confirme que des lettres d'appréciation ont été envoyées à tous les membres du CCAPRP du comité d'administration portuaire. Il annonce également son intention de visiter plus de sites afin de continuer de rencontrer les membres du comité. R. Hill mentionne l'appréciation de son comité pour la visite effectuée par K. Smith en octobre 2008.

    - Ébauche des modèles de plan de sensibilisation publique – K. Smith confirme que les modèles de plan de sensibilisation publique seront distribués et discutés, conformément à l'ordre du jour.

    - Sondages de participation des partenaires – Tel que mentionné, K. Smith confirme que cette initiative est actuellement arrêtée compte tenu de la politique du gouvernement. Il ajoute cependant que diverses options sont à l'étude pour procéder à une évaluation de quelque sorte.

    - Réclamation des dépenses de voyage des membres du CCAPRP – Bien que des progrès aient été effectués en ce qui a trait à la réduction du processus et que certaines initiatives aient été entreprises pour mieux soutenir les membres en ce qui a trait à leurs dépenses de voyage, K. Smith annonce que L. O'Grady et son équipe travaillent avec afin d'alléger le processus dans divers domaines et qu'ils allaient aussi se pencher sur les réclamations de voyage des membres du CCAPRP.

    - Suivi sur la situation des ports après le dessaisissement – K. Smith signale que cette initiative est actuellement arrêtée, mais quelle sera explorée plus en profondeur lorsque de plus amples ressources en personnel seront disponibles.

- Préoccupations en matière de responsabilité pour les inspections – Ce point sera traité par R. Richardson dans le cadre de la présentation sur le manuel d'entretien qui est prévu à l'ordre du jour cet après-midi.

- Module de formation du Pacific Coast Congress – K. Smith s'excuse du fait que la direction des PPB du Pacifique n'a pas assuré le niveau de soutien prévu pour cette initiative compte tenu des exigences du programme. Il signale qu'il est ouvert à de plus amples discussions quant à savoir comment et où la direction des PPB du Pacifique peut appuyer cette initiative.

- Version provisoire des directives d'inspection et de la liste de contrôle – Un exemplaire de la version provisoire du Module 001 des directives d'inspection a été adressé aux membres du CCAPRP pour information.

- Organigramme des bateaux abandonnés – Un exemplaire de l'organigramme des bateaux abandonnés préparé par R. Richardson a été envoyé aux membres du CCAPRP.

- Le point sur l'IPCIP – Malheureusement, en dépit de plusieurs demandes de la direction des PPB du Pacifique, le point sur l'IPCIP n'a pas été soumis à l'avance de la réunion. Par conséquent, K. Smith annonce qu'il effectuera un suivi directement auprès du directeur régional de la Gestion des pêches et de l'aquaculture.

Mesure à prendre 2 : La direction des PPB du Pacifique (K. Smith) effectuera un suivi auprès du directeur régional de la Gestion des pêches et de l'aquaculture afin d'obtenir le point sur l'IPCIP.

LE POINT SUR LE PROGRAMME DE LA DIRECTION DES PPB

- K. Smith fait le point sur les récentes activités du programme de la direction des PPB :

  - Budget de la direction des PPB – K. Smith annonce que la direction des PPB est extrêmement occupée depuis la fin novembre avec l'annonce faite par le gouvernement en janvier d'investir 200 millions de dollars dans ses infrastructures sur une période de deux ans à l'échelle nationale. Il souligne que l'objectif du financement est de permettre le lancement rapide de projets afin de stimuler l'économie et d'améliorer les ports.

    K. Smith mentionne que ces nouvelles sommes nécessitent une augmentation des ressources « habilitantes » et, qu'à cet égard, la direction des PPB du Pacifique a engagé A. Charette comme conseiller stratégique en matière de passation des contrats pour une période de six mois, afin d'alléger le processus et

soutenir la Région pour lancer des projets le plus tôt possible. Par ailleurs, K. Smith confirme que la direction des PPB du Pacifique retiendra les services à temps plein d'un agent de négociation des marchés et d'une ressource en matière d'habitat, pour les deux années que durera le financement. Ce soutien accru, en plus du travail effectué par le groupe de coordination et de planification de programmes de L. O'Grady, permettra à la direction des PPB du Pacifique d'alléger les processus, de même que les tâches administratives des ingénieurs, afin que ceux-ci puissent se concentrer sur la mise en application de projets. Il annonce également que les nouvelles autorités contractantes sont en voie d'être finalisées, certaines ayant été changées temporairement pour soutenir le financement du plan d'action économique sur deux ans.

K. Smith mentionne également que la direction des PPB a passé très près d'obtenir l'approbation de son plan régional, et confirme que le financement sera alloué sur la base de ce qui est faisable de façon réaliste dans chacune des cinq régions. Il fait part également que bien que les régions ont soumis une liste de propositions de projets à financer, les allocations d'argent n'ont pas été finalisées. Il confirme que le plan actuel ne permet pas le refinancement où le report à un exercice ultérieur du financement, et que la direction des PPB du Pacifique tente de faire le maximum la première année afin de profiter de tout surplus potentiel des investissements de stimuli dans la seconde année. Il souligne également la nécessité de commencer à planifier au-delà des deux années du financement du plan d'action économique.

Enfin, K. Smith remercie les membres de la CCAPRP pour tous leurs efforts, ainsi que ceux de la HAABC qui ont conseillé le CPPO, leurs apports ayant certainement contribué à l'approbation du financement du programme de la direction des PPB.

B. Baziuk demande à K. Smith de remercier le personnel de l'AC de la direction des PPB, au nom du CCAPRP, pour tous ses efforts afin de recueillir ce financement supplémentaire pour le programme.

- Dotation – K. Smith informe les membres des changements de sous-ministres. M. d'Aurey est maintenant à la tête de l'initiative de renouvellement des ressources humaines à la grandeur du gouvernement et sera par conséquent remplacée par C. Dansereau, auparavant sous-ministre déléguée. K. Smith parle du solide appui apporté par M. d'Aurey au programme de la direction des PPB et mentionne que C. Dansereau a été breffée sur la direction des PPB. Elle a visité False Creek à sa demande et devrait commencer sur un plan positif. K. Smith annonce toutefois aux membres que C. Dansereau ne sera probablement pas présente à la prochaine réunion du CCNAP compte tenu du temps qu'elle doit consacrer à se familiariser à son nouveau rôle.

  K. Smith annonce également que C. Hegge quittera bientôt son poste de sous-ministre adjoint (SMA), Services intégrés, pour devenir le nouveau directeur

financier de Pêches et Océans Canada. Un nouveau poste de SMA Infrastructure a subséquemment été créé au MPO et, bien qu'il ne soit pas encore doté, celui-ci chapeautera les programmes Ports pour petits bateaux, Gestion immobilière, Soutien technique, Services de gestion et Technologies de l'information.

K. Smith fait également le point sur la dotation à l'AC, annonçant que Lisa Shore, agente supérieure de programme à la direction des PPB du Pacifique, prendra sa retraite en juillet 2009. Par ailleurs, il confirme que F. Bellehumeur, gestionnaire des ressources et de l'information, est de retour à la direction des PPB, de même que N. McMahon, conseillère principale, Politiques et programmes, qui était en congé de maternité.

En référence à la dotation de la direction des PPB du Pacifique, K. Smith annonce que le groupe de coordination et de planification de programme est maintenant prêt et constitué de L. O'Grady, K. Choi et H. Chun. Par ailleurs, S. Gupta est maintenant à la direction des PPB du Pacifique, à titre d'adjoint administratif auprès de K. Smith et pour soutenir l'équipe de gestion régionale du programme de la direction des PPB du Pacifique en général. Il confirme également que deux agents de programme ont été engagés sur une base indéterminée. C. Engel, que beaucoup de membres ont rencontré lors de la conférence de la HAABC en janvier, commencera à travailler à la mi-avril avec K. Rattan, qui a débuté à la mi-février. R. Richardson clarifie que K. Rattan travaille actuellement avec M. Doutaz, conseiller supérieur en opérations portuaires, et sera responsable des sites de l'île de Vancouver, alors que C. Engel sera l'agente de programme pour les sites du Lower Mainland, de la Sunshine Coast et la côte nord. Deux autres agents de programme (J. Mah et G. Sandha) commenceront également à travailler à la mi-mai sur une base déterminée pendant un an en soutien des groupes opérations et d'ingénierie. Enfin, K. Smith confirme que A. Weatherbe assurera le soutien à la propriété à la direction des PPB du Pacifique dès la mi-avril.

En ce qui a trait plus particulièrement au groupe d'ingénierie, K. Smith annonce aux membres qu'en mai, trois nouveaux étudiants en génie se joindront au groupe d'ingénierie pour soutenir le programme dans le cadre d'un stage Co-op. En date du 15 avril 2009, A. Rowland, ingénieur régional de la direction des PPB de la région du Pacifique, prendra un congé de six mois. En son absence, V. Kanamelli Laurent le remplacera à titre d'ingénieur régional, alors que M. Braim et E. Yeung rempliront ses fonctions. Bien que A. Rowland nous manquera au cours des prochains mois, K. Smith assure les membres qu'une équipe forte sera en place pour mener le programme génie en l'absence de celui-ci.

Une discussion constructive suit à propos du nouvel organigramme, du processus de classification et des défis présentés par les nouveaux postes dans la vérification post-fonctionnelle de l'organisation. Les membres posent des questions à propos du processus d'embauche de nouveaux agents de

programme et K. Smith confirme que, bien que le dernier concours est interne, le précédent était ouvert aux candidats de l'extérieur. Les membres soulignent l'importance d'informer le personnel des AP et du CCAPRP à propos des possibilités d'emploi au sein de la direction des Ports pour petits bateaux. K. Smith mentionne qu'il est extrêmement ouvert à l'idée de lancer des concours externes dans l'avenir et est d'accord avec l'idée qu'il est important d'évaluer l'intérêt externe.

- Focus organisationnel du MPO – K. Smith annonce qu'en tant que sous-ministre, M. d'Aurey met l'accent sur le MPO comme soutien de l'économie. Bien que le MPO soit perçu historiquement comme un ministère à caractère scientifique, M. d'Aurey affirme que celui-ci revêt également un caractère économique, et qu'il doit être perçu comme tel. K. Smith mentionne qu'à son avis, accroître l'accent des contributions du Ministère en matière de développement économique est un point positif pour la direction des PPB qui aidera à mieux positionner le programme pour obtenir du financement éventuel, en plus d'assurer que nous occupons un rôle important dans le Ministère, comme dans les priorités du gouvernement.

  R. Hill profite de l'occasion pour souligner que l'industrie de la pêche sportive commerciale est en voie de devenir une composante importante de l'économie provinciale et annonce qu'il a été approché pour soutenir certaines ressources fédérales dans le domaine des pêches, notamment en matière d'améliorations d'infrastructures, et qui seraient basées sur les rentrées d'argent que cette industrie peut rapporter aux ports et à leur collectivité. R. Hill poursuit en mentionnant que ce secteur pourrait faire l'objet d'un programme et/ou d'un enjeu ministériel si les pressions de ce groupe augmentaient. K. Smith remercie R. Hill d'avoir porté à son attention cette question et demande aux membres de tenir la direction des PPB du Pacifique informée lorsque de telles questions sont soulevées dans la région.

  B. Mabberley demande si la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique en matière d'aquaculture a été portée en appel. K. Smith explique qu'il revient à la province d'en appeler de la décision de la Cour, et qu'il n'a rien entendu de plus à ce sujet. Il annonce qu'il enverra un courriel à son homologue afin de demander une mise à jour quant à la question de tout appel potentiel.

  B. Baziuk demande quel est le statut de la vision provisoire de la direction des PPB. K. Smith annonce, qu'à toutes fins pratiques, la vision doit être considérée comme finale et qu'elle sera envoyée aux membres à des fins de clarification.

  K. Smith termine la discussion en informant les membres qu'il aimerait discuter du changement d'orientation organisationnelle du Ministère plus en détail et l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- Effectifs et mandat du CCAPRP – K. Smith annonce qu'une décision sera prise en ce qui a trait aux nouveaux membres en prévision de la prochaine séance plénière du CCAPRP prévue à l'automne 2009. Il mentionne qu'il suspend de façon délibérée la nomination de nouveaux membres le temps que le processus consultatif soit passé en revue, et confirme que cette question sera réglée avant la prochaine réunion. K. Smith confirme également que la direction des PPB du Pacifique effectuera une mise à jour de son mandat régional, en prenant le mandat générique de RHAAC comme point de départ. Il annonce que des spécificités régionales seront ajoutées au modèle générique afin de s'assurer que le mandat reflète notre processus régional.

- ICET – K. Smith annonce que la direction des PPB du Pacifique est en pourparlers avec A. Baronas, président-directeur général de l'Island Coastal Economic Trust (ICET), dans un effort pour faire connaître notre processus d'approbation et d'expliquer les défis associés aux échéanciers d'approbation de budget et d'engagements basés sur le financement. Bien que les défis soient toujours présents, le fait que l'engagement progresse est positif.

  Ken réitère que la direction des PPB fera tout en son pouvoir pour soutenir les AP et poursuivra les pourparlers avec A. Baronas pour explorer des options permettant de continuer le processus, tout en respectant nos contraintes.

Mesure à prendre 3 : Compte tenu des nombreux changements en matière de dotation, la direction des PPB du Pacifique (S. Martin) mettra à jour la liste des personnes ressources de la direction des PPB du Pacifique pour les membres du CCAPRP et les AP (responsables de port et comités AP).

Mesure à prendre 4 : La direction des PPB du Pacifique (K. Smith) effectuera un suivi auprès de son homologue quant au statut de la réaction provinciale à la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique en matière d'aquaculture.

Mesure à prendre 5 : La direction des PPB du Pacifique (S. Martin) transmettra un exemplaire du document de perspectives actuel de la direction des PPB aux membres du CCAPRP.

Mesure à prendre 6 : La direction des PPB du Pacifique (S. Martin) ajoutera le point du focus organisationnel du MPO à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCAPRP prévue pour l'automne.

LE POINT SUR LE PROGRAMME DE VÉRIFICATION À QUAI

- B. Mabberley annonce aux membres qu'il effectuera une présentation lors de la conférence de la HAABC et confirme qu'en compagnie de K. Smith, il a eu une rencontre positive avec C. Masson de Gestion des pêches et de l'aquaculture. L'intention est d'aller de l'avant avec l'initiative du Programme de vérification à quai (PVQ) dans le cadre d'un projet pilote. Il confirme l'appui de C. Masson pour cette initiative et mentionne qu'une

revue du contrôle des prises est en cours au sein du MPO, avec pour objectif de créer un poste de coordonnateur de contrôle des prises au Ministère.

- B. Mabberley mentionne par ailleurs qu'une ébauche de liste des disponibilités d'emploi a été créée afin de déterminer les ports les plus susceptibles de permettre la réussite du projet pilote. Il annonce qu'il étudie actuellement la situation de la côte en entier, afin de découper la province en secteurs pour pouvoir déterminer quels ports devraient être approchés avec le projet pilote. B. Mabberley confirme qu'il aura besoin de la rétroaction du CCAPRP quant à la pertinence des ports pilotes proposés et l'aspect raisonnable des attentes.

- K. Smith ajoute que bien qu'il reste encore beaucoup de travail à abattre, le processus va de l'avant, et C. Masson collabore en fournissant des renseignements à propos des processus de formation actuels. K. Smith mentionne également que les prochaines étapes comprendront de nouvelles rencontres avec C. Masson afin de préparer un modèle et de commencer l'analyse de bons sites pilotes, qui devront tenir compte des capacités des différentes AP, des installations et infrastructures présentes, et de l'habileté des AP à servir une vaste gamme de clients. Les membres discutent ensuite de l'importance d'avoir au moins quatre ou cinq ports pour participer au projet pilote.

- Une bonne discussion s'ensuit à propos du besoin de faire participer la flotte commerciale et d'obtenir sa rétroaction quant à l'initiative proposée et le souhait de servir les secteurs où les marchés sont susceptibles d'être plus développés. Les membres soulignent également l'importance de communiquer avec les prestataires de services et d'apprendre des autres régions. Par exemple, à Terre-Neuve, les AP effectuent le suivi de 100 % des prises dans leurs ports à un coût annuel de seulement 300 $ par pêcheur.

PRÉSENTATION DES MODÈLES DE PLAN DE SENSIBILISATION PUBLIQUE

- K. Smith présente M. Davis de Reputations Corporation et rappelle aux membres que la direction des PPB du Pacifique a conclu un contrat avec cette entreprise en 2007 pour préparer la version provisoire du Plan de sensibilisation publique pour le programme et qu'elle collabore actuellement avec elle pour mettre en place certains éléments de l'initiative de sensibilisation publique accompagnant ce plan. K. Smith reprend également la présentation de l'idée de marque devant le groupe et rappelle aux membres le besoin de souligner le réseau des sites gérés par les AP et le partenariat entre la direction des PPB et les AP.

- M. Davis commence par passer en revue les points essentiels du dossier de présentation qu'il a dévoilé à la conférence 2008 de la HAABC. Il souligne les objectifs du Plan de sensibilisation publique (promouvoir les intérêts de la collectivité dans le cadre du programme AP, mettre en relief les possibilités d'affaires créées par les AP, accroître la sensibilisation des publics cibles du MPO/de la direction des PPB en matière de soutien des AP et rehausser la fierté des comités AP et de leurs volontaires). Il parle du travail abattu au niveau national (développement d'un logo identificateur, d'une affiche et

d'une brochure présentant les AP). Il poursuit en parlant de la nécessité d'utiliser un message constant et divers moyens pour relater les aspects positifs du rôle de la direction des PPB et des AP en Colombie-Britannique. Il met également en relief le rôle que les modèles de communication peuvent jouer à faire connaître le programme et assurer que les AP parlent d'une même voix pour livrer un message pertinent et clair au public.

- M. Davis présente ensuite aux membres la trousse du modèle de communication provisoire et leur demande s'ils ont des questions. Une discussion s'ensuit sur les documents fournis.

- Les discussions sont fructueuses et sont généralement bien reçues par les membres. Il est question notamment des points suivants :

    - Suggestions pour le développement de modèles supplémentaires, notamment d'une page Web, d'un bulletin d'information, d'un en-tête de page subséquente, d'une carte d'affaires et enfin, d'une liste de contacts en cas d'urgence pour les bateaux.

    - Discussion sur le besoin d'accroître la présence sur le Web et de développer des outils et des modèles de communication basés sur le Web. B. Baziuk mentionne que l'autorité portuaire de Steveston Harbour produit maintenant des bulletins d'information sur le Web et fait la promotion de son site Web comme outil de communications. L. Budde abonde dans le même sens que B. Baziuk, en mentionnant que l'autorité portuaire de Oona River utilise maintenant la facturation en ligne.

    - Une brève discussion s'ensuit sur l'utilisation de modèles de communiqués de presse par les autorités portuaires. K. Smith confirme que, bien que les AP soient responsables de leurs communiqués de presse, la nécessité d'inclure la direction des PPB du Pacifique dans la boucle d'information est bien établie, et que celle-ci est généralement informée de toute question de nature délicate. S. Martin profite de l'occasion pour souligner que les relations avec les médias font partie du Plan de sensibilisation publique et qu'une formation aux médias et des initiatives de soutien sont proposées pour un proche avenir.

- Les membres discutent également de la signalisation dans les ports. En ce qui a trait à la signalisation d'identification portuaire, les membres sont généralement d'accord que le modèle provisoire qui leur a été distribué constitue un bon début, et qu'il représente une composante très importante de l'image de marque et de l'initiative de signalisation. Bien que l'on reconnaisse que plus de travail est requis pour ce qui est de l'initiative de signalisation d'identification portuaire, les membres sont encouragés à se pencher plus amplement sur le modèle et à faire part à la direction des PPB du Pacifique de toute suggestion quant au format et au contenu qu'elle prendrait, et aussi de ce qu'ils pensent du titre d'appel à utiliser. Sur la question de la signalisation opérationnelle dans les ports, le consentement général est que de nombreux ports ont déjà beaucoup de panneaux de

signalisation et qu'il pourrait être intéressant de développer des directives communes pour la signalisation. S. Martin mentionne que les régions des Maritimes et du Golfe ont déjà développé des directives en matière de signalisation qui pourrait être adaptée à la région du Pacifique.

- Il est également question des identificateurs historiques des gouvernements portuaires – les « red rails ». Les membres sont divisés quant à leur souhait de conserver ou non ceux-ci, mentionnant que leur point fort est d'être des identificateurs reconnus et que cela est une raison de les conserver, mais également comme points faibles leurs coûts de maintenance et leur manque d'association avec la gestion des autorités portuaires, comme raison de les abandonner. Les membres reconnaissent que ce ne sont pas tous les sites gérés par les AP qui possèdent actuellement des « red rails », et qu'il faut créer un nouveau lien commun reliant le réseau des sites PPB gérés par les AP.

- Enfin, les membres donnent leur rétroaction à propos de l'identificateur national et du logo de la direction des PPB du Pacifique. K. Smith exprime son soutien pour la devise (Notre autorité portuaire, notre collectivité) et l'identificateur nationaux des AP et mentionne que ceux-ci constituent une solide pierre angulaire pour unir le lien du réseau de ports. Il y a consentement général que le logo de la direction des PPB du Pacifique est inutile, puisque les identificateurs fédéraux tant de Pêches et Océans Canada que du gouvernement fédéral, liés à l'identificateur des AP nationaux, suffisent amplement à souligner le partenariat entre le MPO/la direction des PPB et les AP.

- K. Smith remercie M. Davis pour sa présentation et sa contribution à la discussion, puis informe les membres que de plus amples discussions sur l'image de marque du programme et les étapes à venir en ce qui a trait au Plan de sensibilisation publique suivront après le repas, tel que mentionné à l'ordre du jour.

Mesure à prendre 7 : L'entreprise Reputations (M. Davis) développera des modèles pour les produits additionnels proposés par les membres du CCAPRP lors de la réunion, c'est-à-dire le site Web, les bulletins d'information, l'en-tête de page subséquente, la carte d'affaires et la liste de contacts en cas d'urgence pour les bateaux.

Mesure à prendre 8 : Les membres du CCAPRP se pencheront sur le modèle de signalisation d'identification portuaire et transmettront leur rétroaction à la direction des PPB du Pacifique (S. Martin) pour ce qui est du format et du contenu.

Mesure à prendre 9 : La direction des PPB du Pacifique (S. Martin) affectera le suivi du groupe de travail du Plan de sensibilisation publique en ce qui a trait au modèle de communication avant de finaliser la version provisoire avec l'entreprise Reputations.

Mesure à prendre 10 : La direction des PPB du Pacifique (R. Richardson) explorera les possibilités d'adapter les directives en matière de signalisation des régions des Maritimes et du golfe pour la région du Pacifique.

DISCUSSION SUR LE PLAN DE SENSIBILISATION PUBLIQUE ET L'IMAGE DE MARQUE DU PROGRAMME

- Il y a de bons échanges quant à la nécessité de faire preuve de créativité pour l'image de marque, les membres étant d'accord que, bien que la signalisation soit une composante importante de toute initiative d'image de marque, il est également nécessaire d'explorer des options supplémentaires dans le cas de l'image de marque du programme.

- Plusieurs possibilités d'image de marque additionnelle ont été proposées par les membres, notamment la création d'un mât et d'un pavillon spéciaux pour les AP, de vêtements avec insignes AP ou identifiés AP, et d'une carte du réseau portuaire des sites gérés par les AP en Colombie-Britannique. Pour ce qui est de la carte du réseau portuaire, L. McLeod propose la publication d'une brochure permettant une publicité conjointe et développée indépendamment de la direction des Ports pour petits bateaux. L. Budde suggère également l'idée d'un « passeport portuaire » que les utilisateurs pourraient faire tamponner à chaque visite d'un site géré par les AP.

- Après de plus amples discussions, K. Smith propose de nouvelles étapes pour le Plan de sensibilisation publique, en commençant par la finalisation des modèles, puis le développement d'un plan pour leur mise en œuvre, et enfin la poursuite du développement de l'initiative de signalisation.

- En ce qui a trait à la mise en œuvre des modèles, L. McLeod suggère de profiter des occasions nationales et régionales. L. Budde propose une campagne postale accompagnée d'un suivi. Les membres suggèrent également de profiter des assemblées générales annuelles pour en discuter et soulignent le rôle potentiel que la HAABC peut

jouer, et insistent sur la nécessité d'une interaction personnelle avec les AP afin de s'assurer que l'initiative est comprise et bien accueillie.

- La discussion se termine avec comme conclusion que, bien qu'il reste beaucoup de travail à effectuer, l'initiative est positive et évolue dans la bonne direction.

Mesure à prendre 11 : La direction des PPB du Pacifique (S. Martin) renverra une copie du Plan de sensibilisation publique aux membres du CCAPRP et passera en revue les objectifs de mise en œuvre pour 2009-2010.

PROCHAINE RENCONTRE DU CCNAP DU 15 AU 17 AVRIL 2009

- K. Smith passe en revue l'ordre du jour provisoire de la réunion du CCNAP avec les membres. Une brève discussion s'ensuit à propos des points essentiels, notamment :

    - Viabilité des AP – K. Smith mentionne que le but de cette discussion est de mettre l'accent sur les questions relatives à l'application de la loi, à la perception des droits, ainsi que sur les bateaux abandonnés et comment le cas échéant ce problème peut être réglé au moyen d'amendement à la *Loi sur les ports de pêche et de plaisance* et/ou aux règlements connexes. Bien que consciente que tout changement à la loi et/ou aux règlements sera très difficile et prendra beaucoup de temps, la direction des PPB souhaite néanmoins recevoir la rétroaction des représentants du CCNAP à propos des problèmes actuellement éprouvés, de façon à pouvoir mieux juger de la pertinence des efforts en vue de modifier la loi et les règlements.

      B. Baziuk profite de cette discussion pour mentionner que l'AC lui a demandé de présenter son document de présentation sur les politiques portuaires (préparé à l'origine pour la conférence 2008 de la HAABC) lors de la prochaine rencontre du CCNAP. K. Smith dit qu'il n'était pas au courant qu'on avait demandé à celui-ci de préparer une présentation, et signale que dans le processus actuel du CCNAP, les directeurs régionaux sont souvent non consultés lors de la préparation des ordres du jour des réunions. Il espère que cela changera afin que ceux-ci puissent mieux participer, une fois l'évaluation du processus consultatif complété et que les modifications suggérées auront été apportées.

    - Manuel de maintenance – B. Mabberley mentionne que l'AC lui a demandé de faire une présentation sur cette initiative, mais le consentement est général à propos du fait que c'est plutôt à l'AC de diriger la séance, B. Mabberley n'apportant que son soutien au besoin.

    - Programme de vérification à quai – B. Mabberley annonce qu'il présentera une version à jour du document de présentation qu'il a dévoilé à la conférence de la

HAABC lors de la prochaine réunion du CCNAP.

- Une bonne discussion s'ensuit sur la nécessité pour la direction des PPB de participer activement à la préparation des ordres du jour, les membres étant d'accord que l'incorporation, tant des questions d'intérêt pour les AP que des points que les directeurs régionaux veulent voir aborder lors de l'ébauche des ordres du jour, est importante.

- Enfin, K. Smith s'excuse de ne pouvoir laisser se poursuivre la discussion sur l'ordre du jour du CCNAP, mais mentionne qu'il a l'impression que les représentants sont bien préparés pour participer à la prochaine réunion.

LE POINT SUR LE MANUEL D'ENTRETIEN

- B. Mabberley mentionne qu'une téléconférence est prévue la semaine prochaine afin de discuter du manuel avant la réunion du CCNAP. Il confirme que le premier module est maintenant terminé et que celui-ci sera présenté lors de la prochaine réunion du CCNAP. K. Smith mentionne que l'AC a annoncé que les modules étaient complétés à 90 %, mais que leur entrée en vigueur ne coïnciderait pas avec le calendrier actuel.

- Une discussion générale sur le processus de mise en vigueur suit, les membres étant d'avis que des discussions ultérieures sont nécessaires à propos de l'initiative et de sa mise en application. Les membres soulignent l'importance de s'assurer que l'initiative est bien mise en vigueur de façon adéquate dans la région. Les membres du CCAPRP manifestent un intérêt marqué à voir leurs ports participer à tout projet pilote associé à l'initiative et sont d'avis que la mise en application devrait se faire au cas par cas avec chaque autorité portuaire, afin de s'assurer que tous embarquent dans le processus et connaissent bien tous les aspects de l'initiative du manuel de maintenance.

- En ce qui a trait aux préoccupations en matière de responsabilité pour les inspections identifiées dans l'initiative, R. Richardson informe les membres qu'il est en contact avec Shelley Chapelski, qui annonce que «... Les inspections de base/le dépôt de rapports effectués par le personnel des AP informé et formé à cette fin, de concert avec les inspections officielles et l'expertise technique de la direction des PPB, apporteront plus de consistance en ce qui a trait à la précision des rapports sur l'état des ports et satisferont la diligence due tant pour les AP que la direction des PPB. »

- B. Mabberley souligne que l'objectif des modules est d'aider les AP à agir en matière de maintenance préventive, et qu'idéalement, celles-ci sont plus en mesure de détecter les problèmes de maintenance plus tôt, et qu'elles pourront donc régler les problèmes plus rapidement grâce aux modules. Tous sont d'avis qu'il est préférable de prévenir plutôt que de guérir.

- K. Smith demande que B. Mabberley transmette la série complète des modules au CCAPRP pour révision appropriée et discussion avant le développement de tout

plan/calendrier de mise en œuvre.

Mesure à prendre 12 : La direction des PPB du Pacifique (S. Martin) transmettra par courriel un exemplaire du document relatif aux préoccupations en matière de responsabilité reliées aux directives d'inspection aux membres du CCAPRP.

Mesure à prendre 13 : B. Mabberley distribuera les modules du manuel de maintenance aux membres du CCAPRP pour discussion dès qu'ils seront prêts à être mis en circulation.

LE POINT SUR LA CAP

- B. Mabberley signale qu'il n'y a pas de nouvelle mise à jour à propos du portefeuille d'assurances de la CAP.

LE POINT SUR LA HAABC

- Rétroaction de la conférence – Les membres sont d'avis que la conférence a, une fois de plus, été un succès. H. Binner annonce que la question de la logistique a été discutée, et que la HAABC reconnaît que certains critères doivent être respectés pour qu'une collectivité AP puisse être l'hôte d'une conférence. Elle mentionne que l'idée de centralisation des conférences a également été discutée avec la HAABC, et que celle-ci accepte que la proposition soit soulevée au sein de ses effectifs. H. Binner souligne également le souhait de la HAABC de mettre l'accent sur les réunions de zone et seconde la suggestion de R. Richardson selon laquelle les agents de programme devraient participer à ces réunions de zone afin de pouvoir mieux soutenir le partage d'information entre les divers ports membres de la HAABC et la direction des PPB. Enfin, H. Binner annonce que L. Taylor participera aux conférences du Pacific Coast Congress en tant que représentante de la HAABC. K. Smith ajoute que l'interaction continue en ce qui a trait à l'accord de contribution et ses produits livrables se poursuit également.

- Le point sur les bateaux abandonnés – L. McLeod informe les membres que le sondage effectué dans les ports est presque terminé, et que certains décomptes de bateaux semblent bas. Une discussion s'ensuit sur les raisons possibles du nombre plus bas que prévu, notamment le fait que des bateaux sont à l'extérieur des plans d'eau des ports. Les membres discutent également de la définition du terme « bateau abandonné » en ce qui a trait aux questions de recouvrement financier. L. McLeod souligne qu'un bateau ne doit pas être considéré abandonné tant que l'AP sait où se trouve son propriétaire. Elle mentionne qu'un bateau ne devrait être considéré abandonné que lorsque son propriétaire est inconnu. En ce qui a trait à la décision d'éliminer les bateaux abandonnés, les membres ont été invités à consulter le tableau de R. Richardson, distribué à la réunion, et dans lequel se trouve un cadre décisionnel pour l'élimination des bateaux abandonnés.

Sur la question du comité des bateaux abandonnés, R. Richardson informe les membres qu'un représentant de l'Integrated Land Management Bureau était présent à la dernière réunion sur la question des bateaux abandonnés et accepte de continuer à siéger sur le comité. Il annonce également que la Garde côtière canadienne (GCC) a entrepris son propre sondage sur la question des bateaux abandonnés, et elle aimerait que le comité profite de son travail. La GCC effectue son sondage à la grandeur de la côte, ce qui comprend les ports gérés par les AP, afin de classifier les bateaux abandonnés de façon à pouvoir concentrer ses efforts et ses ressources sur les navires jugés plus prioritaires. Enfin, R. Richardson mentionne qu'il a aussi été invité récemment à participer à un forum régional dirigé par la province. Bien qu'il n'y ait eu qu'une seule réunion jusqu'à présent, le but est d'en arriver à un PE entre les gouvernements provincial et fédéral en matière de questions juridiques pangouvernementales, telle celle des bateaux abandonnés.

- Initiative sur le combustible – B. Baziuk mentionne que la raréfaction des stations de ravitaillement maritime était une situation des plus préoccupantes pour les pêcheurs, et que par conséquent, un comité avait été formé afin d'étudier la question. Il mentionne également qu'on lui a demandé de présider ledit comité, mais qu'à la demande de son autorité portuaire, il ne dirigera pas l'initiative. H. Binner mentionne que la HAABC est en train de rassembler de l'information sur le sujet, tout comme R. Richardson pour les autres régions, en plus de recueillir d'elles toute rétroaction afin de savoir ce qui a été fait dans les autres parties du pays.

  R. Richardson mentionne qu'il songe à un conseiller qui, il l'espère, sera en mesure de soutenir le comité en analysant l'information/la situation et en proposant des options pour les AP.

Mesure à prendre 14 : La direction des PPB du Pacifique (R. Richardson) transmettra la rétroaction à propos des approches régionales sur la question du ravitaillement en combustible.

Mesure à prendre 15 : La direction des PPB du Pacifique (R. Richardson) effectuera un suivi auprès d'un conseiller à propos d'un contrat de soutien pour le compte du comité de ravitaillement en combustible.

QUESTIONS DIVERSES

- K. Smith propose que le calendrier des réunions du CCAPRP pour 2009-2010 comprenne deux rencontres et au moins deux téléconférences afin d'utiliser notre temps de la façon la plus efficiente. Les membres soutiennent la proposition et sont d'accord avec l'idée que les réunions réparties sur deux jours sont préférables.

Mesure à prendre 16 : La direction des PPB du Pacifique (S. Martin) préparera un calendrier provisoire pour les réunions proposées du CCAPRP pour 2009-2010, qui sera distribué aux membres du CCAPRP pour consultation et rétroaction.

MOT DE LA FIN ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 30.